



Les actionnaires salariés¹ de Clariane se positionnent en faveur des résolutions présentées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mars 2024

Les représentants salariés élus des Conseils de Surveillance du FCPE² Korus et du FCPE Korian Actionnariat, réunis le 12 mars 2024, ont décidé qu'ils voteront en faveur des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte de Clariane du 26 mars 2024.

Cette Assemblée Générale Mixte procèdera au vote des résolutions portant notamment sur l'autorisation de réaliser une augmentation de capital d'un montant de 300 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération constitue un élément essentiel du plan de refinancement de Clariane annoncé le 14 novembre dernier.

Par leurs votes, les représentants salariés élus des Conseils de Surveillance du FCPE Korus et du FCPE Korian Actionnariat ont souhaité marquer le soutien des salariés actionnaires de Clariane à l'une des principales modalités de ce plan de refinancement.

Plus de 9 250 collaborateurs ont participé au dernier plan d'actionnariat salarié Clariane, et détiennent aujourd'hui environ 2,4% du capital de la société.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 70 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de plus de 800 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, Berkley, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris Section A depuis novembre 2006.

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FR0010386334

Contacts presse

Matthieu Desplats
Directeur des relations presse
06 58 09 01 61

Matthieu.desplats@clariane.com

Julie Mary
Responsable des relations presse
06 59 72 50 69

julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet
Responsable des relations presse
06 79 86 78 23

florian.bachelet@clariane.com

¹ Actionnaires à travers les FCPE Korus et Korian Actionnariat

² Fonds Commun de Placement d'Entreprise